FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
STP® Anti-Fuite Radiateur
Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit STP® Anti-Fuite Radiateur

Numéro du produit 96300

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Conditionneur pour radiateur automobile.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Armored Auto UK Ltd
Unit 16
Rassau Industrial Estate
Ebbw Vale
Gwent
NP23 5SD
UK
Tel: +44 1495 350234
Fax: +44 1495 350431
euregulatory@eu.spectrumbrands.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

+44 1495 350234
Lundi - Jeudi: 8.30 - 17.00
Vendredi: 8.30 - 15.30

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de mise en garde P102 Tenir hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

STP® Anti-Fuite Radiateur

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Commentaires sur la composition Aucun ingrédient classé, ou soumis à des limites d'exposition professionnelle, présent au-dessus des niveaux de divulgation.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.

Inhalation Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

Contact cutané Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs à fortes concentrations peut provoquer les effets néfastes suivants: Somnolence. Vertiges.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. Garder la personne touchée en observation.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques.

STP® Anti-Fuite Radiateur

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

STP® Anti-Fuite Radiateur

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés Prévoir une ventilation suffisante. Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial.

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

Mesures d'hygiène Ne pas fumer dans la zone de travail. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Poudre pulvérulente.

Couleur Blanc.

Odeur Sans odeur.

Seuil olfactif Indéterminé.

pH pH (solution diluée): 9 -11 (10%)

Point de fusion 1540°C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition Indéterminé.

Point d'éclair Indéterminé.

STP® Anti-Fuite Radiateur

Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non pertinent.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non pertinent.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	2.9
Densité apparente	Indéterminé.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Non pertinent.
Température de décomposition	Non pertinent.
Viscosité	Indéterminé.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information requise.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Aucun à température ambiante. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

STP® Anti-Fuite Radiateur

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL_{50} orale) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

STP® Anti-Fuite Radiateur

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

STP® Anti-Fuite Radiateur

Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
DNEL: Dose dérivée sans effet.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
FBC: Facteur de bioconcentration.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Non classé: Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

Document révisé.

Date de révision

07/04/2017

Révision

6

Remplace la date

08/06/2014

Numéro de FDS

419

Les informations fournies ici sont déclarées exactes en l'état des connaissances de Armored Auto UK Ltd et selon ses convictions, mais cependant elles ne constituent pas une garantie ni une déclaration, et elles ne devraient pas être interprétées comme telles, ni impliquer pour Armored Auto UK Ltd une responsabilité légale quelle qu'elle soit. Toute information ou conseil donnés par Armored Auto UK Ltd, en dehors de cette publication et concernant les produits Armored Auto UK Ltd ou autres matières, sont également donnés de bonne foi. Il en va de la responsabilité du client, et de l'utilisateur, de s'assurer que les matières conviennent à l'usage qui en est fait. Pour les matières qui ne sont pas fabriquées ni fournies par Armored Auto UK Ltd et qui sont utilisées à la place de, ou conjointement aux matières fournies par Armored Auto UK Ltd, il en va de la responsabilité du client de s'assurer que toutes les informations techniques et autres concernant ces matières, sont fournies par le fabricant ou le nisseur. Armored Auto UK Ltd décline toute responsabilité pour les données contenues dans ce document et qui peuvent être utilisées dans des conditions qui sont hors de notre contrôle, et dans des situations que nous ne connaissons pas. L'information contenue dans ce document est fournie à la condition que le client et utilisateur du produit détermine lui-même l'applicabilité du produit à l'usage auquel il le destine.